



Master Lettres et arts

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Lettres et arts. 2017, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse. hceres-02028815

HAL Id: hceres-02028815

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028815>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport d'évaluation

Master Lettres et langues

Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 29/06/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2016-2017

sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Culture, sciences sociales et humanités

Établissement déposant : Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse

Établissement(s) cohabilité(s) : /

Présentation de la formation

Le master *Lettres et langues* de l'Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse (UAPV) accueille une soixantaine d'étudiants en première année (M1) et 74 en seconde (M2). Il regroupe deux spécialités : *Littérature, théâtre, arts et cultures* (LTAC), relevant principalement des lettres, et *Langues, littératures, traduction et cultures* (LLTC), destinée principalement aux étudiants de langues. Si la première spécialité ne se subdivise pas, la seconde propose cinq parcours types : *Identité des cultures anglophones* ; *Traduction* (qui se focalise sur la traduction dans le monde anglophone) ; *Études hispaniques, recherches traduction* ; *Cultures et sociétés italiennes* ; *Didactique du Français Langue Étrangère/Langue Seconde et éducation interculturelle*, en bi-diplomation avec l'Université de Iasi. On doit y ajouter un programme conjoint du master international *Lettres et Langues : traduction littéraire*, qui est en bi-diplomation avec l'Université de Milan (Italie). Chacun des parcours correspond au prolongement naturel des formations et des parcours qui sont proposés à partir des deuxième et troisième années de licence (L2 et L3) à l'UAPV, respectivement en *Lettres* et en langues (*Langues étrangères appliquées* - LEA et *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* - LLCER), étant acquis que les étudiants d'autres licences pourront voir examiner leur dossier par la commission de validation habituelle. Un nouveau parcours a été créé en 2015 (*Théâtre et patrimoine : textes, théories et représentations*), ce qui était l'une des recommandations faites dans l'évaluation par l'Agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (AERES) en 2012, trop récent pour être soumis à la présente évaluation.

Analyse

Objectifs

Pour chacune des spécialités, les compétences sont clairement déclinées, et dégagent non seulement les compétences linguistiques mais également les compétences méthodologiques acquises. En termes de débouchés professionnels, il est indiqué pour l'ensemble de ce master des objectifs très vagues : « former des spécialistes ayant assimilé les méthodes d'analyse littéraire et acquis des compétences théoriques et méthodologiques » / « former des chercheurs et des enseignants ainsi que des experts en langues, cultures et littératures. [Ce master] ouvre aussi la voie à une carrière dans l'un des nombreux métiers de la culture, des relations internationales et de l'édition ».

La principale faiblesse de cette formation identifiée dans le dossier est son manque de lisibilité (qui ne semble pas liée à la mise en place de la nomenclature nationale), cherchant à uniformiser les dénominations sans que des spécificités puissent toujours apparaître. On peut ajouter que les choix des intitulés de parcours ajoutent du flou (trois parcours en traduction par exemple).

Organisation

En cohérence avec les recommandations de l'AERES en 2012, le master du domaine *Arts, lettres, langues* (ALL) de l'UAPV a été restructuré en 2013. Il propose, au cours des quatre semestres de formation, un cursus très généraliste mêlant « approche méthodologique de la recherche en langue et littérature », « exploitation des ressources documentaires (archives, bases de données, ressources audio-visuelles, collections numérisées », « pratique de la traduction littéraire », « insertion dans le monde professionnel » et « maîtrise des outils informatiques ». Les enseignements proposés sont généralement bien pensés et bien articulés pour donner une formation solide aux étudiants dans leurs disciplines respectives, et au-delà, leur donner une solide ouverture sur le monde. La spécialisation progressive est accrue par la mutualisation forte de cours entre les différents parcours et également avec le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation* (MEEF).

Le dossier présente dans le détail l'ensemble des enseignements et le détail des mutualisations ; sur la spécialité LTAC, de nombreux enseignements sont mutualisés, les uns avec le master MEEF en lettres évidemment, les autres avec les diverses formations de langue de la spécialité LLTC ; l'effort de mutualisation est sensible, sa lisibilité l'est moins : on a le sentiment que chaque parcours de LLTC consent à une mutualisation, sans qu'apparaisse la légitimité de chaque enseignement spécifique. Le seul enseignement de spécialité proprement disciplinaire qui apparaisse dans la spécialité LTAC est l'enseignement de la rhétorique et de la stylistique : la dimension littéraire est étrangement évincée. Cette sensation s'estompe quand on aborde les parcours LLTC, où la mutualisation est plus facile. Ainsi, le parcours *Études anglophones* a mieux su préserver une identité où la mutualisation apparaît certes avec le parcours *Traduction*, mais reste clairement ancrée dans le domaine anglophone.

Globalement toutefois les spécialités remplissent leur mission, et prennent en compte la démarche de spécialisation progressive, avec de bons atouts, et notamment la formation organisée avec Milan qui semble riche.

Selon les porteurs du projet, « la formation offre une spécialisation progressive sur l'ensemble des quatre semestres au moyen d'une répartition équilibrée entre enseignements et applications ou expériences professionnelles », ce qui apparaît en effet à la lecture des maquettes. La réalité de la coopération et de la discussion entre les différentes équipes pédagogiques n'apparaît cependant pas clairement dans le dossier.

Positionnement dans l'environnement

Adossées à l'équipe d'accueil (EA) 4277 Identité culturelle, textes et théâtralité, les spécialités s'efforcent d'offrir aux étudiants des manifestations et conférences qu'elles suscitent à l'intérieur de leurs programmes de recherche, au moins sur quelques parcours. Au sein de l'UAPV, le master *Lettres et langues* est le seul dans le domaine ALL. Il a été conçu selon une logique interdisciplinaire et paraît porter de fortes ambitions scientifiques. L'évaluation de l'AERES de 2012 recommandait une adéquation plus claire entre l'offre, l'équipe pédagogique et les potentialités réelles offertes par l'environnement socio-culturel et économique régional. Le master affiche aujourd'hui de nombreux partenariats institutionnels et culturels, essentiellement, au niveau local et régional (Maison Jean Vilar, le Festival d'Avignon, le Centre national des écritures du spectacle de la Chartreuse, Association pour la promotion de la traduction littéraire à Arles). Les partenariats sont ceux que l'on s'attend à voir dans une ville irriguée par le théâtre : Maison Jean Vilar, Centre national des écritures du spectacle, *etc.* mais également la Bibliothèque nationale de France, l'Institut des Amériques, ainsi que de nombreuses universités étrangères évoquées dans le cadre de la mobilité étudiante ; le dossier détaille bien les partenariats très actifs de chaque parcours.

L'évaluation de 2012 recommandait également de tenter de limiter la redondance entre cette formation et les masters offerts par les établissements géographiquement proches.

La spécificité du master avignonnais s'établit désormais par une fonction professionnalisante clairement exprimée dans les parcours « langues » de la spécialité LLTC, et par une formation « généraliste » pour la spécialité LTAC, ce qui est un peu paradoxal.

En fait, l'argumentaire est double pour l'ensemble de la formation ; il s'agit d'en dégager la dimension « pointue et spécifique », tout en montrant qu'elle se construit, en partenariat entre autres avec l'École supérieure du professorat et de l'éducation (ESPE), pour offrir la compétence disciplinaire généraliste dont ont besoin les futurs enseignants. Même si l'argumentaire est gauchi dans la mesure où il est vraiment difficile d'être généraliste et spécialisé de façon pointue, la réalité du terrain rend compréhensible cette posture.

Le dossier met en valeur le parcours organisé avec Milan, unique en son genre dans le Sud-Est.

Le master, entre sa mission de « master de proximité » et la nécessité d'accentuer une spécificité, réussit inégalement ; il est certain que l'italien et l'anglais parviennent à une lisibilité que ne partagent pas les formations en espagnol ou en lettres, par leur capacité de présenter deux parcours et de leur donner une spécificité que les intitulés plus génériques masquent.

En l'absence d'indicateurs précis et de données statistiques concernant le recrutement en master d'étudiants ayant obtenu leur licence ailleurs qu'à l'UAPV et les flux étudiants internationaux accueillis en mobilité entrante (dans le cadre de conventions entre établissements et par Campus France), il est impossible d'évaluer ce point.

Equipe pédagogique

Les deux spécialités du master sont dirigées par deux professeurs d'université (PU). L'équipe pédagogique est composée de 12 titulaires (un professeur agrégé - PRAG, 26 maîtres de conférences (MCF), trois MCF habilités à diriger des recherches (HDR) et huit PU). Les enseignants-chercheurs sont logiquement pour la plupart rattachés aux sections 07 (*Sciences du langage : linguistique et phonétique générales*), 08 (*Langues et littératures anciennes*), 09 (*Langue et littérature françaises*), 11 (*Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes*), 12 (*Langues et littératures germaniques et scandinaves*), 14 (*Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes*) et 18 (*Architecture et Arts : plastiques, du spectacle, musique, musicologie, esthétique, sciences de l'art*) du Conseil National des Universités (CNU), soit aux disciplines de linguistique, littératures anciennes, littérature française, langues et littératures anglaises, langues et littératures romanes, architecture ; on pourra s'étonner qu'il n'y ait pas d'enseignants de littérature comparée. Symétriquement, les enseignements de littérature étrangère pour les étudiants de lettres sont assurés en mutualisation par des enseignants de langue, ce qui est un réel atout. Une enseignante-chercheuse en droit public intervient sur les questions de propriété intellectuelle et de droits d'auteurs en traduction. Les enseignements à visée professionnalisante sont confiés à des professionnels appartenant au tissu culturel local qui interviennent ou sont intervenus dans leur domaine de compétence respectifs (par exemple, pratique théâtrale, création littéraire et artistique et nouvelles technologies, analyse théâtrale et histoire du théâtre, révision et comparaison des traductions, attentes et contraintes de l'éditeur face au traducteur, etc.). L'organigramme de la formation est présenté avec une grande clarté et souligne l'indépendance des parcours à l'intérieur de la spécialité LLTC. Si le dossier détaille les enseignements et les responsabilités des uns et des autres, il ne peut cependant dissimuler le sentiment d'éclatement de la formation, qui en fait est multiple... C'est l'obligation de ne faire qu'un master qui force des équipes distinctes à se regrouper et à coexister, sans forcément susciter immédiatement les synergies attendues même s'il y en a déjà (présence des linguistes en LTAC par exemple).

Au regard des objectifs de la formation, l'équipe semble donc équilibrée avec un nombre et un profil pour les chargés de cours qui paraissent appropriés ; néanmoins l'équipe s'inquiète de la perte ces dernières années de plusieurs postes qui peuvent entraver la cohérence de la recherche et de l'enseignement en lettres et langues.

Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études

Les effectifs ont baissé de plus de 30 % en M1, de 98 étudiants en 2012 à 59 en 2016, avec en même temps un nombre d'étudiants diplômés oscillant de 78 en 2014 à 44 en 2015 (avec pour cette année 79 inscrits en M2). Les chiffres, qui intègrent les deux anciens masters devenus spécialités à partir de 2013-2014, sont en relative baisse alors que l'on rassemblait les formations.

Le taux de réussite au master est faible : 44 étudiants validant leur diplôme en M2 en 2014-2015 (79 inscrits), 78 sur 86 en 2013-2014, 45 sur 84 en 2012-2013 et 58 sur 92 en 2011-2012.

Concernant l'insertion professionnelle, les quelques données mentionnées dans le dossier sont très insuffisantes au regard des enjeux pour les étudiants de master. Les services de l'UAPV n'ont mis en place aucune enquête d'insertion professionnelle pertinente selon les critères et les exigences actuellement en vigueur dans l'enseignement supérieur (parcours professionnel et premier emploi, adéquation de l'emploi à la spécialité de master, adéquation de l'emploi au niveau du diplôme, satisfaction de l'emploi, salaire médian, etc.). Il n'est pas acceptable qu'on ignore à ce point les effectifs et leur devenir. Le dossier fait état de quatre à huit inscriptions par an en doctorat entre 2013 et 2016, et souhaite favoriser la poursuite d'études en doctorat. Relativement au nombre d'étudiants en master, le chiffre est déjà bon, et ne semble pas devoir être augmenté compte tenu de la fragilité des débouchés prévisibles à terme.

Place de la recherche

Les syllabi de la formation, et en particulier les séminaires dispensés, ont été conçus en lien avec les questions scientifiques travaillées par l'EA Identité culturelle, textes et théâtralité. Ainsi, les axes de recherche de l'EA, *Texte théâtral. Aspects de la représentation* et *Minorités, migrations, mondialisation*, apparaissent dans les thématiques retenues pour les séminaires de recherche dispensés aux étudiants. Mais la diversité des parcours comme leur spécificité exclut un ancrage fort, même si les étudiants sont régulièrement sollicités pour participer aux fréquentes manifestations organisés par l'EA, qui elle-même a cherché à articuler ses orientations de recherche en fonction des parcours. La participation effective de étudiants aux activités scientifiques du laboratoire est encouragée mais l'efficacité de ce dispositif pédagogique est difficile à apprécier en l'état : le dossier n'inclut aucune donnée qualitative et/ou quantitative relative à ce sujet. Le seul indicateur pertinent reste donc le taux de poursuite d'études en doctorat, que l'équipe cherche à améliorer, ce qui est compréhensible mais reste problématique. La formation des étudiants à la recherche par la recherche se fait par le biais d'un compte-rendu de manifestations scientifiques auxquelles ils ont assisté.

<p>Place de la professionnalisation</p>
<p>Le dossier souligne l'importance de l'enseignement professionnel : « environ 25 % des enseignements proposés sont consacrés au renforcement ou à l'acquisition de compétences additionnelles ainsi qu'à la connaissance d'un large panel de métiers en lien avec la formation dispensée ». Cela est évidemment variable selon les parcours, et une part de cette mission est déléguée aux manifestations organisées par la MOI (Maison de l'orientation et de l'information), qui a instauré des modules obligatoires de simulation d'entretiens, et la formation au Certificat informatique et internet (C2i). Là encore, le dossier recouvre des réalités très différentes, entre le service délégué mentionné ici et le travail de traduction fait par des étudiants en master en vue d'une représentation théâtrale...</p> <p>Il est indiqué dans le compte-rendu du conseil de perfectionnement que les étudiants attendent davantage d'informations sur les débouchés et une préparation au premier emploi mieux structurée. La préprofessionnalisation devrait donc être renforcée par la participation des enseignants-chercheurs aux ateliers proposés par la MOI par exemple.</p>
<p>Place des projets et des stages</p>
<p>Les projets ne sont pas détaillés dans le dossier, et sont sans doute liés dans l'esprit des rédacteurs au contenu des stages. Ceux-ci sont obligatoires et figurent dans tous les parcours, avec des volumes variant de 18 heures (en LTAC, <i>Études hispaniques</i>) à 420 heures (parcours <i>Traduction</i>). Il peut s'agir de stages d'observation, les plus courts, mais également de stages opérationnels ou fonctionnels ; ils peuvent se dérouler en France ou à l'étranger, selon les parcours. En <i>Études hispaniques</i>, le stage peut être effectué en entreprise ou dans des institutions culturelles ; pour le parcours <i>Traduction</i>, on privilégie un stage de un à trois mois en maison d'édition ou en cabinet de traduction. Les stages sont suivis attentivement par les enseignants, et donnent lieu à un rapport de stage évalué par les enseignants ; ils sont valorisés par des crédits européens (ECTS - <i>European Credit Transfer System</i>), de trois à neuf selon les stages. L'évaluation de l'AERES de 2012 recommandait à l'équipe pédagogique de mettre en place « une politique claire de gestion des stages » qui permettrait d'améliorer « l'interface entre le monde universitaire et le monde professionnel » non universitaire au-delà de l'enseignement et du monde associatif. Certains parcours prévoient au quatrième semestre des stages obligatoires d'une durée variable valorisés par une soutenance de rapport qui vaut un mémoire ; le stage et sa dimension professionnalisante sont ainsi pleinement valorisés. Des stages peuvent également être effectués au sein même de l'équipe d'accueil, mais le dispositif n'est pas détaillé donc difficile à mesurer (c'est une façon intéressante de répondre aux besoins et on peut aller au-delà ; on lit cependant en filigrane que les étudiants n'assistent pas aussi systématiquement que souhaité aux activités des séminaires, et par ailleurs, l'un des intérêts du stage est justement de « sortir » les étudiants de l'Université). Il est précisé que les étudiants peuvent bénéficier d'une bourse de stage à l'étranger, mais aucun indicateur ne permet d'estimer la réalité et l'efficacité de ces deux dispositions (stage à l'étranger, bourse).</p> <p>Le dossier déplore l'absence d'un bureau des stages au niveau de l'université, ainsi qu'une difficulté dans l'information, qui n'est pas disponible sur le site de l'Université.</p>
<p>Place de l'international</p>
<p>Le dossier énumère les dispositifs mis en œuvre, Erasmus (<i>European Region Action Scheme for the Mobility of University Students</i>) et Campus France, souligne la capacité d'accueil des étudiants étrangers, sans donner d'indicateur et aucune donnée statistique concernant la mobilité entrante et sortante dans la formation dont il est donc impossible d'évaluer l'ampleur. On y apprend cependant, fortuitement, pour 2015-2016, sept étudiants sortants, 15 étudiants entrants : pour des parcours essentiellement linguistiques, ce sont des chiffres faibles.</p> <p>Le master propose un programme conjoint de double diplôme (master international entre <i>l'Università degli Studi di Milano</i> et l'UAPV) labellisé par l'Université Franco-Italienne ; ce master est un atout car il est le seul dans la région à proposer ce type de formation (alternance entre les deux universités partenaires : M1 en Italie et M2 en France) dans le domaine de la littérature comparée. Ce type de programme promeut également la mobilité enseignante (mais aucune donnée ne permet de constater si l'équipe pédagogique tire parti de cette opportunité, notamment pour développer les collaborations scientifiques à l'international).</p> <p>Le master propose également une autre formation conjointe pour le parcours <i>Didactique du FLE/FLS (Français Langue Étrangère/Seconde) et éducation interculturelle</i> avec le master <i>Didactique du FLE et éducation interculturelle</i> de l'Université Al. I Cuza de Iasi en Roumanie (qui concerne très peu d'étudiants (au maximum cinq par an, mais on ne sait pas exactement combien sont concernés) et ne comprend pas d'alternance entre les sites de formation.</p> <p>La formation offre quelques cours disciplinaires en anglais et le parcours <i>Identités des cultures anglophones</i> affiche de nombreux partenaires internationaux, ce qui dénote une certaine ouverture internationale. Cependant, la possibilité pour les étudiants internationaux en mobilité entrante de suivre des cours de FLE n'est pas mentionnée dans le dossier.</p>

Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite
<p>Les étudiants sont issus de licence, et la formation n'est pas sélective ; seul le parcours <i>Traduction</i> (anglais) est sélectif. Il est possible pour les étudiants non recrutés dans ce parcours de basculer dans le parcours <i>Identité des cultures anglophones</i>. Initiative intéressante, un dispositif inédit permet au cours du M1 de « rattraper la mention FLE de licence, ce qui permet à des étudiants issus de cursus divers d'intégrer le parcours FLE ». Le dossier souligne le suivi personnalisé et déplore le petit nombre de passerelles prévues.</p> <p>La question des dispositifs d'aide à la réussite n'est pas évoquée, ce devrait être le cas pourtant.</p> <p>Le master rencontre des difficultés de recrutement avec une tendance préoccupante (à la baisse). En interne, la promotion du master semble être bien effectuée : information des étudiants de licence <i>Lettres</i> et langues (LEA et LLCER) en amont par les dispositifs conventionnels (plaquettes descriptives, mise en ligne d'informations sur les sites internet et les réseaux sociaux) et des dispositifs plus innovants, tels que les « midis des masters » qui permettent tout au long de l'année universitaire aux étudiants de licence de bien préparer leur orientation. Des conférences sont par ailleurs données régulièrement par les membres de l'équipe de recherche qui interviennent dans le master. Cependant, l'évaluation de 2012 recommandait d'élargir le bassin de recrutement mais aucune donnée ne permet à nouveau d'évaluer ce point (de taux d'exo-recrutement dans les cohortes de M1 et M2 par exemple).</p> <p>Le faible taux de réussite au master s'explique en partie par la proportion d'étudiants salariés (50 à 80 % selon les parcours). Ces étudiants peuvent bénéficier d'aménagements dans le cadre d'un régime spécial d'études. Un autre paramètre est développé par le dossier, le cas des étudiants qui se voient proposer un contrat à durée indéterminée avant la fin de leur stage, et sont alors à la fois moins motivés et moins à leur aise pour finaliser leur formation. Là encore, ces indications que l'on est prêt à recevoir gagneraient à être chiffrées.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique
<p>La formation est dispensée selon le schéma pédagogique habituel : cours magistraux, séances de travaux dirigés et séminaires de recherche. Un mémoire de recherche / de traduction d'une centaine de pages doit être rédigé et soutenu par les étudiants au quatrième semestre.</p> <p>La mise à disposition d'un espace numérique de travail a permis la mise en ligne de documents à l'intention des étudiants ; le document ne détaille pas les pratiques des enseignements, sans doute fort diverses, puisqu'il est question aussi bien de mettre des documents à disposition que d'organiser une messagerie ou même de travailler à distance ; les possibilités offertes par le numérique semblent peu exploitées par l'équipe pédagogique (le développement d'une plateforme d'EAD - enseignement à distance est à l'étude).</p> <p>Une phrase inachevée fait état d'un régime spécial des études pour les étudiants salariés. La cellule handicap permet d'adapter au mieux les enseignements et les évaluations pour les étudiants handicapés. Enfin, la cellule de validation des acquis de l'expérience (VAE) permet de valider tout ou partie d'un diplôme ; dans la formation, seul le parcours FLE délivre très ponctuellement des diplômes au titre de la VAE ; mais des validations partielles interviennent dans toutes les formations offertes.</p>
Evaluation des étudiants
<p>Les modalités d'évaluation sont annoncées dès la pré-rentrée, et les étudiants sont informés de leurs caractéristiques. Un contrat pédagogique défini au début de chaque semestre permet d'accompagner la réussite des étudiants par la détermination d'objectifs à court et long terme. En l'absence de données concernant le suivi, qualitatif et/ou quantitatif du dispositif, il n'est cependant pas possible d'en évaluer l'efficacité. Le système de compensation entre unités d'enseignement, semestres et années est précisé dans le supplément au diplôme : une note plancher de 07/20 est requise pour accéder à la compensation entre semestres. L'organisation des jurys d'année semble conforme à ce qui est attendu pour un master. L'évaluation a lieu exclusivement en contrôle continu, ce qui permet selon les parcours de mettre en place des systèmes d'évaluation adaptés. La situation des étudiants (salariés ou sportifs de haut niveau) est prise en compte par le régime spécial d'études. L'évaluation en M1 comme en M2 porte principalement sur le mémoire, qui peut être éventuellement un travail de traduction, des comptes rendus de séminaires et de conférences et, s'il y a lieu, des rapports de stage.</p>
Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Les compétences sont listées de façon très détaillée dans le supplément au diplôme et il semble que les équipes pédagogiques aient réellement accordé du temps à la réflexion sur ce point, notamment dans la perspective des débouchés professionnels (formation déclinée en terme de spécialisation des étudiants, acquisition de connaissances, développement de compétences communes et spécifiques : transversales, organisationnelles, relationnelles, disciplinaires). Cette liste est très touffue et un peu disparate, il faudrait sans doute la repenser de façon à en faire une synthèse permettant de mettre en avant la cohérence entre tous les parcours car, en l'état, l'ensemble manque vraiment de lisibilité.</p>

Les exemples proposés, s'ils énumèrent clairement les compétences acquises dans le cadre du master, ne semblent pas laisser la place aux compétences transversales, en dehors bien sûr des stages. Il n'est pas fait allusion à un livret de l'étudiant ou à un portefeuille de compétences. Le supplément au diplôme permet de faire un état détaillé des compétences travaillées dans la formation. Ceci est nécessaire mais non suffisant : le suivi de l'acquisition par les étudiants des compétences disciplinaires et transversales ne semble pas faire l'objet d'un dispositif spécifique.

Suivi des diplômés

On annonce un tableau fourni par la Maison de l'orientation et de l'information, absent du dossier ; il n'y a aucune indication sur le devenir des cohortes d'étudiants.

Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation

Le conseil de perfectionnement existe bien, mais est de constitution récente et ses retombées ne sont pas encore sensibles. Aucun compte-rendu du conseil de perfectionnement n'est joint au dossier, et on ignore le détail de sa composition. On sait seulement qu'il s'agit de représentants des étudiants, des intervenants dans la formation et de représentants d'institutions culturelles locales.

Concernant l'évaluation de la formation par les étudiants, il est indiqué que les étudiants ont la possibilité d'évaluer les cours de manière anonyme à partir de leur espace numérique de travail. Au regard des attendus pour les masters aujourd'hui, ce dispositif est très insuffisant, il est urgent que l'équipe pédagogique s'empare pleinement de cette question.

Les démarches de l'autoévaluation de la formation par les responsables de celle-ci ne sont pas explicitées ; en revanche, le dossier a été renseigné avec un grand soin, et le regard critique sur les forces et les faiblesses de la formation est lucide et sait faire la part de ce qui est imposé par l'extérieur et ce qui peut être amélioré en interne.

Conclusion de l'évaluation

Points forts :

- Un véritable travail de déclinaison de la formation en compétences.
- Des positionnements originaux dans une bonne partie des formations, et des enseignements de qualité.
- Un ancrage très satisfaisant dans le monde culturel et une bonne articulation avec les licences correspondantes.

Points faibles :

- Un manque criant de suivi des cohortes.
- Une formation plus de juxtapositions que de synergies : la dynamique collective n'est pas très perceptible.
- Un retard sensible dans les attentes « actuelles » de l'Université : conseil de perfectionnement, stages, échanges internationaux sont en retrait, de façon diversement explicable.
- L'absence de suivi de l'acquisition des compétences disciplinaires et transversales par les étudiants.

Avis global et recommandations :

Le master *Lettres et arts* proposée par l'Université d'Avigno et des Pays de Vaucluse est à ce titre pleinement légitime y compris par ce qu'il propose d'original en se distinguant de l'offre de formation des grandes universités voisines. On peut regretter son manque de lisibilité, alors même que la formation répond à la fois :

- à des besoins locaux en termes de bassin d'étudiants à faible mobilité, et d'ancrage dans les mondes culturels et linguistiques du secteur dans son articulation avec les diverses licences offertes,
- et à une ambition plus importante par son ancrage dans le monde du spectacle, par ses partenariats avec les structures locales.

On peut recommander également une vigilance face à la fragilisation progressive de cette formation par la baisse des effectifs d'enseignants-chercheurs et d'étudiants, qui limite davantage la marge de manœuvre ; il importe de fédérer réellement les énergies, et de s'investir dans les nouvelles attentes de l'enseignement supérieur, en termes de technologies innovantes et d'autoévaluation.

Deux éléments entravent lourdement la progression de cette formation, le suivi attentif des cohortes, nettement en retrait des plus simples attentes, et une gestion des stages plus attentive ; ces deux points doivent impérativement être mieux suivis par les services centraux de l'Université.

Observations de l'établissement



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE



Présidence
Direction Générale des Services

Le Président de l'Université d'Avignon et des Pays de
Vaucluse

à

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de
l'enseignement supérieur – HCERES
2 rue Albert Einstein
75013 PARIS

À l'attention de Monsieur Jean-Marc GEIB
Directeur du département d'évaluation des formations

Avignon, 24 avril 2017

V/Réf. : DEF-MA180014171 Master Lettres et langues

N/Réf. : Php/JD – 2017-086

**Observations de portée générale sur le rapport d'évaluation du master « Lettres et
langues », établi par l'HCERES.**

Les responsables du master « Lettres et langues » n'ont aucune observation à formuler au sujet
dudit rapport.

Philippe ELLERKAMP

UNIVERSITÉ D'AVIGNON
ET DES PAYS DE VAUCLUSE

Présidence
Direction Générale des Services
Campus Hannah-Arendt
Site Centre-Ville
74 rue Louis Pasteur – Case 1
84029 AVIGNON CEDEX 1
Tél. + 33 (0)4 90 16 25 25
Fax. + 33 (0)4 90 16 25 20
<http://www.univ-avignon.fr>